

Questions orales

M. Riis: Trop tard.

M. Mazankowski: Pas trop tard, mais dès qu'il a été mis au courant de la situation.

M. Riis: Il s'agit de deniers publics.

M. Mazankowski: Si le député lit le rapport, il y trouvera un passage où on affirme que l'exactitude des données financières utilisées dans la préparation des prévisions crée un problème depuis un certain nombre d'années.

M. Broadbent: Vous êtes censé faire des changements.

M. Mazankowski: Nous en avons hérité . . .

Mme Mitchell: Faites quelque chose à ce sujet.

M. Broadbent: Ils blâment les Libéraux de cet état de choses.

M. Mazankowski: Nous en avons hérité . . .

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Mazankowski: Je crois avoir le droit de répondre à cela.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le ministre a certes le droit de répondre. Il a également le droit d'être entendu courtoisement par les autres députés.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, en fonction du système dont nous avons hérité, il était d'usage d'établir des budgets internes supérieurs aux crédits. De toute évidence, cette façon d'agir aurait dû être abandonnée. Chose certaine, dès que le ministre s'en est rendu compte, il a pris les dispositions voulues et les correctifs nécessaires sont mis en application.

* * *

[Français]

RADIO-CANADA

LA TÉLÉDIFFUSION EN FRANÇAIS DES ÉVÉNEMENTS MARQUANT LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre des Communications, ma question s'adresse au ministre du Travail.

Monsieur le Président, il m'a été confirmé à Québec que les journalistes francophones de Radio-Canada entendaient débrayer lors du Sommet de la francophonie. Comme on le sait, les journalistes sont sans convention depuis deux ans et demi, et j'aimerais savoir si le ministre est au courant et ce qu'il entend faire pour s'assurer avant tout que les Canadiens et les Canadiennes de langue française pourront voir et entendre, par le truchement de la télévision, cet important événement historique qu'est le Sommet de la francophonie?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, j'ai évidemment entendu la même rumeur. Les parties sont effectivement en négociation depuis longtemps. Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer hier soir, à la fin d'un

long débat, l'an dernier 11 000 conventions collectives ont été signées au Canada, dont plus de 94 p. 100 sans un seul jour d'arrêt résultant de grève ou de *lock-out*.

J'ose espérer, monsieur le Président, que ce conflit en particulier va se résoudre de la même façon. J'encourage les parties à en venir à une entente, et je trouverais regrettable que les Canadiens aient à payer la note advenant que le déclenchement de la grève aurait lieu cette semaine.

* * *

LE LOGEMENT

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PRÉSENTERA UN PROGRAMME LORS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES SANS-ABRI

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre, en l'absence du ministre responsable du logement.

Les 14, 15 et 16 septembre prochains à Ottawa, nous aurons l'honneur d'accueillir la Conférence internationale des sans-abri, sous le thème de *S'unir pour bâtir l'avenir*. Le ministre sera d'accord avec moi que le problème des sans-abri est aussi un problème social. Le ministre a-t-il préparé un programme d'action pour présenter à cette Conférence. Si oui, pourrait-il nous révéler les grandes lignes de ce programme?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je vais répondre à la députée. J'ai entendu tout à l'heure sa déclaration aux termes de l'article 21 du Règlement. Ce qu'elle a énoncé est juste et répond bien aux préoccupations de la Chambre à ce sujet.

Je ne peux pas répondre précisément à sa question, mais j'en ferai part au ministre responsable dans l'espérance qu'il y donne suite rapidement.

LES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LES RÉSERVES INDIENNES

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au vice-premier ministre. Nous avons nos propres problèmes au Canada. Ce matin, je me suis entretenue avec des membres de l'Assemblée des premières nations qui m'ont signalé certaines divergences de vues entre les ministères en ce qui concerne le financement des logements sociaux dans les réserves.

La question est entre les mains du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et celles du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre n'ignore pas que la modification du programme Planification de l'emploi a provoqué un manque à gagner de 8 millions de dollars. Le 11 mai, mon collègue, le député de Cochrane—Supérieur (M. Penner), a posé une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui s'est engagé à y voir. A ce que je sache, le Cabinet a maintenant été saisi de la question. Le ministre pourrait-il nous donner une réponse aujourd'hui?